COMMUNE DE MAGNAC-LAVAL

FLASH-INFOS N° 66a

Mars 2015

www.magnac-laval.fr

SOMMAIRE :

- Exposition « arrêt sur images de l'école au mariage »
- La Route du Sel
- Révision du Plan Local d'Urbanisme
- En bref
- Elections départementales
- Des associations, des manifestations
- agenda

A NOTER

Pour voter les 22 et 29 mars 2015

Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et de votre pièce d'identité

MAGNAC-ANIMATION

La présidente, les membres de Magnac-Animation, Isabelle et Marie-Claude vous proposent de découvrir les 28 et 29 mars 2015 à l'Espace du Rocher le fruit de la collecte de photos, documents et objets commencée en fin d'année 2014. Cette exposition dont l'accès est libre de 10 h à 17 h sera accompagnée le samedi d'une conférence présentée par le Cercle Généalogique du Limousin dont le thème sera « généalogie et informatique ».

Venez nombreux.

Salle des Fêtes (route du Dorat) de MAGNAC LAVAL
Samedi 28 & Dimanche 29 Mars
Exposition «Arrêt sur Images, de l'Ecole au Mariage»
Plus de 700 photos de mariages et d'écoles de Magnac-Laval
Robes de mariées anciennes et accessoires
10h-17h
Entrée libre
Samedi 28 à 14h30 : Conférence «Généalogie et informatique»
Avec la participation du Cercle Généalogique du Limousin (CGHHML) et d'écrivains locaux
Proposé par Isabelle, Marie-Claude et Magnac Animation
05 55 68 64 27 - 06 70 20 58 31
RMJ

L'Association Magnac Animation et Florence BABARIT proposent des cours de country, qui auront lieu à l'Espace du Rocher (route du Dorat) le jeudi soir à 19h30. Ces cours seront **gratuits du mois d'avril au mois de juin**.

Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner à :
Florence BABARIT au 05 55 68 52 14 Annie RICHARD au 06 84 85 93 39

LA RANDONNÉE DU SEL

Créé depuis 2006 et pour sa 10ème édition, la Randonnée du sel regroupe tous cyclistes de cœur, membres actifs et sympathisants lors d'une aventure cyclotouriste de trois jours, parcourant 600 kms.
A chaque ville étape, arrêt ou pause, une vente de sel est organisée pour récolter des fonds en faveur d'ELA, association pour lutter contre un groupe de maladies génétiques orphelines : les leucodystrophies. Ces maladies détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux central (cerveau et moelle épinière) et privent les enfants de l'usage de leurs membres, de la vue, de l'ouïe et dans les formes les plus graves, de la vie.

La randonnée du sel sera à Magnac-Laval,
place de la République, le jeudi 14 mai 2015, jour de l'Ascension vers 17 heures.

VENEZ NOMBREUX ACHETER DU SEL AU PROFIT D'ELA

EN BREF

- **RAMASSAGE ENCOMBRANTS**

MAXIMUM procèdera au ramassage des encombrants le lundi 27 avril et le jeudi 18 juin. Pensez à vous inscrire à la mairie avant la veille midi.

- **TRANSPORTS EN COMMUN**

La régie des transports en commun du département propose tous les mercredis un bus à destination de Limoges, départ Magnac-Laval à 13 h 02, arrivée Limoges 14 h 18 et retour Limoges 18 h 05, arrivée Magnac-Laval 19 h 18. Tarif : 2 €

- **ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

Le scrutin des élections départementales aura lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015 de 8 h à 18 h à la mairie. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et de votre pièce d'identité.

DES NOUVELLES DU PLU

Par délibération en date du 03 juillet 2012, la municipalité a décidé de réviser le plan local d'urbanisme de notre commune. La démarche a démarré avec le bureau d'études 6T, basé à Limoges, lors de la réunion de lancement le 24 janvier 2014.

Depuis, les deux premières phases de l'étude ont été réalisées :

- le diagnostic de la commune : dossier complet qui présente la commune à travers plusieurs thématiques (démographie, économie, environnement, paysage…)
- le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui présente les projets d'aménagement de la commune tout en combinant les enjeux du territoire et les volontés politiques.

Le PADD ayant été validé par le conseil municipal, vous pourrez le découvrir via l'exposition évolutive dédiée au PLU en Mairie. Un cahier de consultation sera aussi disponible pour recueillir vos remarques.

Une **réunion publique** sera également organisée pour vous présenter les grandes lignes et les enjeux du diagnostic ainsi que le PADD. Vous serez avertis par voie de presse et par affichage en mairie.

Tous ceux qui vivent à Magnac-Laval, qu'ils y habitent ou y travaillent, sont concernés par l'aménagement de la commune. Chacun est invité à s'exprimer sur le Magnac-Laval d'aujourd'hui et de demain, à réfléchir ensemble au projet de Magnac 2025-2030.

La suite de la démarche consistera à retranscrire les projets de développement du PADD sur un document graphique (le cadastre) pour définir les zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser. Ces différentes zones seront ensuite soumises à des règlements spécifiques.

Les 22 et 29 mars 2015

Nouvelles élections départementales

#OuiJeVote

Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars prochains afin de renouveler l'intégralité des assemblées départementales. En vertu de la loi du 17 mai 2013, à compter de ce scrutin, le Conseil général est remplacé par le Conseil départemental et les conseillers généraux sont remplacés par les conseillers départementaux.

DES CANDIDATS EN BINÔME PARITAIRE

La loi instaure un scrutin binominal paritaire : une femme et un homme se présenteront désormais sur un même bulletin de vote et mèneront campagne ensemble, chacun avec un suppléant de même sexe. Elus pour 6 ans, les deux membres du binôme représenteront leur canton avec la même légitimité et la même responsabilité au sein de l'Assemblée départementale.

Pour être élu au premier tour, un binôme paritaire devra recueillir à la fois la majorité absolue (50% des suffrages exprimés plus une voix) et au moins 25 % des électeurs inscrits dans le canton.

Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé : ne peuvent s'y présenter que les binômes ayant obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12.5 % des électeurs inscrits. Cependant, comme cette condition peut être difficile à atteindre, notamment en raison de l'abstention souvent élevée, le code électoral autorise le binôme arrivé en deuxième derrière le binôme remplissant les conditions, à se maintenir. Dans le cas où aucun binôme ne franchit la barre des 12.5 %, les deux premiers ont accès au second tour. Est élu le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix.

LE BULLETIN DE VOTE, MODE D'EMPLOI

Sur chaque bulletin figurent quatre noms : une femme titulaire et sa remplaçante, un homme titulaire et son remplaçant.
Ce n'est pas une liste, le panachage ne sera pas possible.
Tout bulletin comportant une déchirure, un nom rayé ou une annotation est considéré comme nul.

UN NOUVEAU CANTON

Regroupant les anciens cantons de Magnac-Laval, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Le Dorat et Châteauponsac, ce nouveau canton redécoupé va rassembler plus de 14.000 électeurs. Le chef-lieu en sera Châteauponsac.

DES ASSOCIATIONS, DES MANIFESTATIONS,

30ÈME ANNIVERSAIRE DU JUDO CLUB

Le 30 mai 2015 à partir de 14 heures, au gymnase le Judo Club de Magnac-Laval fêtera son 30ème anniversaire.
Au cours de l'après-midi, les judokas pourront participer à des démonstrations en public de différents arts martiaux. Cet anniversaire sera clôturé par un repas Paëlla. Inscriptions et renseignements auprès de Alexandra FREULON au 06.61.07.76.72

COMITE DES FETES

A l'occasion de la fête de la musique et de la Saint Jean le 20 juin, le comité des fêtes vous accueillera sur le parvis de l'espace du Rocher. A partir de 21 heures se produira le groupe KAEL composé de 5 artistes qui animeront toute la soirée.
Le 13 juillet aura lieu le traditionnel feu d'artifice . Cette soirée débutera par un bal populaire avec l'orchestre Julien PROULHAC : sa chanteuse EMMA et son groupe « PARIS-MOSCOU ».

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS

Samedi 18 avril - Salle du Rocher
18h00 Défilé de mode - 2€ (gratuit pour ceux qui restent au dîner dansant)
20h00 Dîner dansant - 13,00€ (moules-frites + dessert + vin à discrétion)
Samedi 16 mai - Champ de foire - Festival de Rock - Restauration + buvette sur place

Retrouvez-nous sur le web

www.magnac-laval.fr

MAGNAC-LAVAL
CONCERT
Salle des Fêtes

Samedi
2 Mai
20h00

La Chorale de la BASSE-MARCHE
Dirigée par Pauline Heartfield

reçoit

La Chorale ADAGIO de THEIX (56)
Dirigée par Nolwen Caudal

AGENDA DES MANIFESTATIONS DU 15 MARS AU 31 JUIN 2015

MARS
21 : 14 h - Espace du Rocher, concours de belote, club de foot
22 : 15 h - Espace du Rocher, thé dansant, Amicale des séniors
28 et 29 : Espace du Rocher, exposition et conférence généalogie, Magnac Animation

AVRIL
12 : 10 h - Parc du Château, Fête des Plantes, Amis des Fleurs et des Jardins
18 : Espace du Rocher, défilé de mode et repas dansant, association des commerçants et artisans
26 : 14 h - Espace du Rocher, loto, Amicale des aînés

MAI
02 : Espace du Rocher, concert chorale de la Basse-Marche
14 : Terrain de pétanque, concours de pétanque, Club de Pétanque
16 : Champ de foire, Festival de Rock, association des commerçants et artisans
30 : Gymnase et Espace du Rocher - 30 ans Judo Club, démonstration et repas

Comité de rédaction
Présidé par Joselyne DAUGE
Membres : J.B. JARRY, S.BOURCY, P. LEDON, A. MAURY, V. LALLEMENT, J. DAUGE
Directeur de publication : Jean-Bernard JARRY

Flash -Infos n°66a édité à 800 exemplaires,
remis le vendredi 13 mars à La Poste pour distribution
début de semaine 12